



*Communiqué de presse du jeudi 31 mai 2007*

## **L'ARAU RÉPOND AU QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT**

### **Introduction**

La Commission régionale de Développement, organisme régional chargé de rendre des avis sur les projets de plans régionaux et d'émettre des suggestions au Gouvernement sur des projets urbains est composée de représentants des acteurs de la Région<sup>1</sup>. La CRD a décidé de mener une réflexion de prospective urbaine pour 2020, de façon à pouvoir émettre des recommandations au Gouvernement régional, basées sur des scénarii de développement, dans la perspective des élections législatives.

Cet exercice rejoint le terme fixé par divers documents comme Visions 2020 de la STIB ou le Plan de développement durable 2020.

Pour structurer cette réflexion, la Commission a envoyé à ses membres un questionnaire de seize questions relatives aux projets urbains, aux améliorations institutionnelles, à la dualisation de la ville, à la crise du logement, etc.

Le processus de concertation prévoit de consulter des experts du monde académiques et des décideurs mais nullement la société civile.

---

<sup>1</sup> Elle est composée de représentants des instances consultatives compétentes en matière économique et sociale, de monuments et sites, d'environnement et de mobilité, des communes et d'experts indépendants. Le secrétariat est assuré par l'Administration régionale de l'aménagement du territoire et du logement.

C'est pourquoi l'ARAU répond d'initiative à ce questionnaire.

Pour l'ARAU, c'est l'opportunité de faire entrer dans le débat public les enjeux portés par ce document ainsi que de présenter ses propres suggestions pour le Gouvernement dans les domaines d'intervention repris dans le questionnaire.

**Il invite tous les Bruxellois de bonne volonté à transmettre leurs propres réponses à ce questionnaire à la Commission régionale de Développement (crd-goc@mrbc.irisnet.be - rue du Progrès, 80 Bte 1à 1035 Bruxelles) avec copie à l'ARAU (info@arau.org).**

### **Questionnaire pour un débat de prospective sur 10-15 ans pour Bruxelles.**

1. Quels sont selon vous les trois plus grands atouts de Bruxelles ?
2. Quels sont selon vous les trois plus grands obstacles au développement de Bruxelles ?
3. Quels sont selon vous les plus importantes restructurations spatiales et infrastructurelles à étudier pour Bruxelles ?
4. Quels sont les plus importants projets urbains à réaliser en priorité ?
5. Que faire pour améliorer le fonctionnement institutionnel et la gouvernance à Bruxelles ?
6. Que faire pour améliorer la fonction internationale de Bruxelles ?
7. Que faire pour s'attaquer à la dualisation de la ville en matière d'emploi et de revenus ?
8. Que faire pour rééquilibrer la crise du logement ?
9. Comment résoudre la crise de l'enseignement à Bruxelles ?
10. Quels sont les éléments essentiels pour un développement durable à Bruxelles ?
11. Faut-il densifier la ville et si oui comment ?
12. Comment gérer la diversité culturelle à Bruxelles ? Quelle politique culturelle pour une ville cosmopolite ?
13. Quel avenir pour les contrats de quartier ?
14. Quelles évolutions à prévoir dans la lutte contre les quartiers défavorisés ?
15. Quels grands projets serait-il bien de mettre à l'ordre du jour ?

16. Quelles évolutions dans le rapport avec l'hinterland et la périphérie métropolitaine ?

*Remarque : les réponses de l'ARAU au questionnaire ont été regroupées en fonction des thématiques abordées.*

## **1. Le développement urbanistique et territorial de la Région à moyen terme**

### **1.1. Atouts et faiblesses du développement**

Le développement de Bruxelles repose sur des atouts et des faiblesses que l'on peut synthétiser comme suit :

#### **Les atouts :**

- **son statut de ville-région** possédant ses propres institutions de gouvernement et circonscrite dans un territoire avec une certaine densité – tout en restant à dimension humaine, une mixité (sociale et fonctionnelle) et une population jeune soit un tissu urbain dense et de qualité
- **sa notoriété au niveau international** grâce à son statut de siège principal des institutions de l'Union européenne et où l'usage de plusieurs langues est assez répandu
- **son statut de seule grande ville du pays**, avec la concentration de lieux décisionnels et économiques qui en découle, et **sa part dans la production du PIB national** (près de 20 % du total belge).

#### **Les faiblesses :**

- **le déficit de vision du développement urbain** notamment pour la gestion des implantations des institutions européennes dans la ville
- **la mauvaise répartition des compétences entre la Région et les communes et l'absence de cohérence entre les actions** de ces dernières – y compris entre les organismes publics à l'échelon local et les organes régionaux telles que les SISF, la SLRB...
- **la dépendance de la Région sur le plan du financement** en raison d'une mauvaise prise en compte au niveau fédéral de la spécificité de Bruxelles par rapport aux autres entités fédérées
- **les tentatives de cogestion par les deux autres Régions**, poursuivies par les autorités flamandes depuis la Résolution du Parlement flamand de 1999 et reprises dans les discours de membres du Parlement wallon, au motif que la Région de Bruxelles-Capitale est mal gérée, ce qui est une contre-vérité (voir le bilan des organismes pararégionaux...)

### **1.2. Les orientations prioritaires du développement**

Ce développement suppose que dans le moyen terme, la Région cherche prioritairement :

- à **rééquilibrer socialement l'est et l'ouest du territoire régional**, réduisant la fracture de l'axe du canal

- à **développer les Zones d'intérêt régional de manière mixte en les intégrant au tissu urbain existant** par le prolongement de la ville et non pas comme de nouveaux « zonings » monofonctionnels ou destinés à accueillir des immeubles aux formes incompatibles avec une vie sociale urbaine
- à **introduire de manière transversale les principes du développement soutenable** comme pilier du développement régional.

S'intégrant dans cette approche, les projets urbains à réaliser rapidement peuvent être identifiés comme étant :

- **la reconquête de l'urbanité du quartier Léopold** dans la perspective de réduire la présence des bureaux en redonnant à ce quartier le caractère de mixité qu'il avait auparavant (logements, équipements culturels...) et en y réduisant la pression automobile
- **remettre un réseau dense et maillé de transports en commun de surface** comme il existait dans les années 1950 à Bruxelles

Enfin, de grands projets pour la vie des Bruxellois doivent être mis en place :

- **l'amélioration globale de la qualité de vie en ville** sur le plan de la propreté, de la réduction du bruit et de la pollution de l'air
- **la mise en place d'une structure participative ouverte** comme un lieu d'information et de débats contradictoires sur les projets d'aménagements (à l'exemple de ce qui se fait à Berlin avec le forum urbain)
- **la construction à la Gare de l'Ouest d'un nouveau musée d'art moderne**, permettant de déconcentrer le Mont des Arts et d'y réintroduire d'autres fonctions comme du logement. Il agirait aussi comme un projet novateur et fédérateur pour l'ensemble de la Région.
- **Le réaménagement du site de Tour et Taxis** sans sacrifier à la démagogie qui consisterait à mobiliser l'essentiel de l'espace disponible pour un espace vert. La continuité entre le quartier Maritime, le quartier Nord et Laeken doit s'opérer avec du bâti dense et mixte. La desserte préalable du site par les transports en commun peut servir de levier au développement du site.

Il n'y a pas de grands projets sans contenu intellectuels et culturels à la fois spécifiquement bruxellois et à caractère relativement universel (sciences et techniques à partir du patrimoine industriel, éclectisme en architecture...).

Troisième pilier pour l'ARAU de l'action de la Région, l'intégration de **la dimension du développement durable**. Cette dimension recouvre aussi bien des aspects de mobilité que d'efficacité énergétique ou de sensibilisation :

- **Mobilité :**
  - La priorité politique doit résolument porter sur la réalisation de l'objectif de réduction de 20 % du trafic automobile inscrit au PRD c'est-à-dire la mise à disposition de moyens budgétaires complémentaires à la STIB (tel que Citeo) pour accélérer la modernisation du matériel roulant et augmenter la masse salariale (ces deux aspects sont prioritaires sur l'extension du réseau)
  - l'établissement d'un moratoire sur les parkings aériens, les tunnels, les viaducs, les autoroutes urbaines

- la mise en place d'un péage urbain pour inciter les navetteurs soit à revenir habiter en ville, soit à utiliser les transports en commun
- concentrer les efforts sur la mobilité douce avec la mise en place de plans qui promeuvent l'usage des vélos et de la marche à pied
- **Efficacité énergétique :**
  - Rénover plutôt que démolir et reconstruire
  - Favoriser l'établissement d'éco-quartiers
  - Réduire la facture énergétique des bâtiments (isolation...)
  - Inciter à des dispositifs de chauffage collectif
- **Sensibilisation du public :**
  - généraliser l'affichage public de la qualité de l'air en temps réel dans les quartiers comme à Paris
  - conscientiser la population aux changements de comportement (soutien aux actions des associations dans ce sens)
  - rendre les primes attractives pour les groupements d'habitants
  - application du principe de pollueur/payeur
  - coupler le radio-traffic à l'indice de pollution de l'air sur les radios publiques...

## 2. Les avancées à réaliser en matière institutionnelle

Même si Bruxelles dispose d'une expérience forte et originale en matière de démocratisation des processus de décision notamment en matière d'urbanisme avec les enquêtes publiques, le fonctionnement institutionnel et la gouvernance à Bruxelles peuvent être améliorés. La Région doit :

- **affirmer son indépendance par rapport aux deux autres Régions** dans un cadre coopératif
- **transférer au niveau régional les compétences qui ont un impact physique sur le territoire** (urbanisme, mobilité, patrimoine...) avec un droit de regard des communes
- **limiter le cumul des mandats entre le niveau communal et le niveau régional**, de manière à éviter que le Parlement régional ne soit une assemblée défendant les intérêts locaux et non les enjeux régionaux
- **promouvoir une participation universelle ouverte à quiconque et formelle** (et non locale et informelle)
- **mettre en place une évaluation externe des politiques publiques** (car, par exemple, un des objectifs du PRD de 1995 de retenir la classe moyenne en ville est en échec)

À côté de ces aspects propres à la Région, il ne faut pas omettre l'importance des relations entre la ville et sa périphérie socio-économique. L'ARAU est favorable à la **mise en place à terme d'une communauté urbaine** d'abord centrée sur la coopération en matière de transports publics.

La ville-Région ne sera capable de mener à bien ses objectifs que si les limitations en termes de financement sont résolues. Pour l'ARAU, **cela suppose qu'une part de l'impôt soit perçue sur le lieu de travail par la Région.**

### 3. La fonction internationale de Bruxelles

L'ARAU estime que la fonction internationale de Bruxelles mérite d'être débattue ouvertement et en public avec ses habitants. Dès lors, il faut

- **garantir le débat démocratique sur les enjeux immobiliers** liés à la présence des institutions internationales (premier sujet de crispation actuellement)
- **valoriser la spécificité culturelle de Bruxelles comme laboratoire de la ville européenne** par des publications, des expositions, des actions d'éducation permanentes dans les quartiers ayant pour thème l'histoire commune et le vivre ensemble (la ressource que constitue l'altérité)
- **faire en sorte que Bruxelles soit la ville la plus démocratique d'Europe**, en s'appuyant sur son patrimoine de culture du débat démocratique car c'est une condition de sa survie
- **travailler à l'intégration / l'accueil / la participation des travailleurs étrangers et des femmes entre autres par l'attribution du droit de vote et d'éligibilité aux élections régionales**

### 4. Résoudre les défis en matière socio-économique

Bruxelles a connu une forte désindustrialisation depuis plusieurs décennies. En outre, le taux de chômage est important (plus de 20 % de personnes sans emploi). Il faut en conséquence

- **miser davantage sur la diversification des secteurs d'activités** (comme le montrent les études de D. Baudewyns de l'ULB) et sur les secteurs ayant un potentiel encore peu développé et non délocalisable (le tourisme) ou lié à la spécificité urbaine (l'innovation, la construction, la rénovation, le développement durable...)
- **investir dans la formation car elle est cardinale pour permettre aux travailleurs de s'intégrer dans les circuits professionnels** : aller dans les entreprises si elles ne viennent pas à vous. La Région a mis en place des centres de référence en fonction de métiers jugés critiques. Il faut renforcer cette dynamique
- **établir un impôt de solidarité pour les résidents étrangers avec un plafond de revenus** (ce qui pourrait rapporter 25 millions d'€ an à la Région) comme l'ARAU l'a présenté en mars 2006 ([http://www.arau.org/pr\\_home.php](http://www.arau.org/pr_home.php)).

La question de formation renvoie à celle de la crise de l'enseignement. Bien qu'il s'agisse d'une compétence communautaire, la Région doit faire valoir ses besoins spécifiques en terme d'enseignement et renforcer l'apprentissage du français et du néerlandais.

Il n'est pas possible de traiter de la formation de la population s'il n'y a pas un contexte favorable. C'est pourquoi, il faut

- **prévoir une prime aux professeurs qui habitent Bruxelles**, de sorte que le corps enseignants dispose d'une bonne connaissance des réalités de terrain et aient l'usage de la ville
- **une mixité sociale réelle au sein des quartiers**, ce qui rejaillira au niveau de la fréquentation des écoles
- **une meilleure formation des enseignants**
- **davantage de moyens dans les quartiers défavorisés**
- **miser sur les compétences de base** (savoir lire, écrire, calculer)
- **soutenir spécifiquement les entreprises qui engagent prioritairement des Bruxellois.**

## 5. Promouvoir la mixité sociale dans les quartiers

La mixité sociale, génératrice d'urbanité, implique que la Région mette en place des actions à plusieurs niveaux :

- **construire un socle commun de valeurs mais sans objectif d'assimilation culturelle.** Ce socle, établi à partir du dialogue, de l'urbanité et de la civilité, permet la citoyenneté tout en respectant les diversités culturelles
- **pratiquer une discrimination positive sur base laïque dans l'emploi public**
- **établir des ponts entre les cultures** : par l'école et la nécessaire interconnaissance mais aussi par la remise en place d'écoles bruxelloises bilingues
- **nommer un ministre régional de la Culture chargé de la coordination des politiques culturelles** des Communautés sur le territoire, des communes et du soutien aux acteurs culturels

En matière culturelle,

- **lutter contre l'enfermement dans les quartiers**
- **soutien aux initiatives très spécifiques et innovantes**
- **appels à projet tous les deux ans à petits et moyens budgets assortis de critères d'évaluation**
- **inciter les grandes institutions à la démocratisation culturelle** (par le biais de la politique tarifaire)
- **soutenir les réseaux de petites institutions par quartiers**
- **privilégier le contenu par rapport à l'événementiel** qui sert surtout au marketing mais est vide de sens

Les quartiers en difficulté doivent être accompagnés de manière à

- **accroître la présence publique** notamment via la décentralisation de certains équipements mais aussi par des actions en terme de propreté, de sécurité, de gardiennage de parc, de présence dans les stations de métro, de rétrécissement des voiries, de l'entretien du mobilier urbain, de l'éclairage..., de réparations systématiques, de l'enlèvement des dépôts clandestins, des tags, des stickers...

- **dispenser une vraie formation de stewards urbains à l'urbanité** et afin qu'ils aient une connaissance de la ville et des usages raisonnables de l'espace public
- **encourager la mixité sociale** (soutenir les écoles)
- **accroître la participation des jeunes à des projets politiques**
- **créer des services de proximité** (commerces, crèches...)
- **mettre en place des actions de sensibilisation** sur l'environnement (tri des déchets...)

La politique mise en place pour aider les habitants des quartiers difficiles repose en partie sur les contrats de quartier. Ceux-ci ont eu un rôle important pour permettre de donner l'impulsion nécessaire au renouveau de certaines parties de la ville, même si on ne peut exclure des effets pervers comme la pression sur les loyers qui contribue à exclure une partie des habitants.

Cependant, ce mécanisme doit être amélioré, en particulier :

- **l'indépendance et la formation** des coordinateurs sociaux, des chefs de projets et des personnes participants aux CLDI, souvent trop dépendants des communes
- **la clarification des règles du jeu en matière de participation**
- **l'intégration des concepts issus du développement durable** – mobilité, santé, environnement – dans les projets portés par les contrats de quartier

## 5. La crise du logement à Bruxelles et les choix en matière de ville

Le logement est en crise à Bruxelles. Cette évidence suppose la mise en œuvre à la fois des réglementations pour remettre sur le marché des logements existants et de nouveaux mécanismes de production de logements en se basant sur ce qui existe mais qui doit être amélioré :

- **production réellement massive de logements moyens et à caractère social via une réforme de ce qui existe :**
  - renforcer les outils qui fonctionnent : SLRB, SDRB
  - fusionner certaines SISP
  - mettre en place une cellule technique régionale d'appui aux opérateurs
- **plan régional d'action de récupération de logements vides, abandonnés, à commencer par les logements publics**
- **construire les dents creuses et les terrains vagues, classer les terrains disponibles dans l'inventaire foncier en 3 groupes mobilisables** à court, moyen et long terme avec la publication d'une programmation d'activation des réserves foncières
- **tenter une opération pilote d'une certaine envergure avec le privé** (type Sicafi) dans la perspective du développement durable

- **entraver la vente à la découpe** (contrôle des infractions) : « modifier le nombre de logements » exige un permis, poursuivre les infractions dans certains quartiers ciblés (comme à Saint-Josse, dans le quartier européen...)
- **évaluer les mécanismes potentiels de contrôle des loyers**

Tant en terme de développement durable qu'en terme d'augmentation du nombre de logements, **l'ARAU prône la densification de la ville**. Car loin d'être exagérément dense, **Bruxelles dispose d'un fort potentiel de densification sans faire appel à la mobilisation de réserves foncières complémentaires** : la ville peut accueillir 200.000 nouveaux habitants grâce à la rénovation, il y a encore beaucoup de terrains vides et la densité du bâti reste faible.

Les immeubles tours ne constituent pas la panacée pour répondre à la crise du logement et accueillir les milliers de nouveaux habitants potentiels. Il existe d'autres solutions dont

- **lutter contre les obstacles aux projets de densification de logements dans les quartiers** – soutien aux associations / groupes d'habitants qui luttent contre l'effet NIMBY
- **limiter l'arbitraire des communes qui s'oppose à la densité dans la délivrance de permis**
- **développer une autre politique économique, financière et industrielle dans le logement**
- **imposer des quotas de logements sociaux par commune et par palier** : fixer un objectif de
  - 10 % du parc total en logement public dans les 6 ans,
  - 15 % dans 12 ans
  - 20 % dans les 18 ans
 faute de quoi les communes concernées devraient contribuer à un fond régional de construction de logements publics dans la commune concernée.

## Conclusion

Il est pertinent et salutaire que la CRD prenne une initiative en matière de prospective.

Sur le plan méthodologique, l'ARAU s'étonne que la CRD compte appuyer seulement sa réflexion sur des experts académiques et du monde politique à l'exclusion de l'expérience de la société civile. Nous nous interrogeons sur la pertinence de certaines questions (les grands projets sont-ils bien utiles ?), sur les orientations simplistes qui transparaissent des questions relatives aux tours comme réponse à la question de la densité, les relations avec l'hinterland..., sur l'absence de volet social, pourtant crucial.

L'ensemble révèle un certain désarroi qui fait écho au vide politique (par exemple en matière institutionnelle).

L'ARAU espère que la presse et les Bruxellois sauront s'emparer de manière créative de ce questionnaire. C'est pourquoi nous souhaitons lancer le débat public, à la veille d'une échéance électorale importante, sur Bruxelles, sur le projet de ville que nous voulons à l'horizon 2020, ville dense et mixte dont l'urbanisation est basée sur la proximité, ce qui implique de pénaliser la navette, le trafic de pénétration et de transit.

En 2020, nous voulons une ville avec sensiblement moins de voitures et un espace public propre et sûr, dédié aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun.

En 2020, nous voulons une ville où chacun puisse trouver un logement et donc que les pouvoirs publics s'assurent de la maîtrise et de la destination des terrains publics.

---

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Pauthier, Directrice de l'ARAU, au 0477.33.03.78*